lustres voyageurs ; celui que j'habite, l'hôtel de la Minerve n'a plus une chambre à donner ; M. de Rotschild y est arrivé hier, l'ambassadeur de Russie occupera dès aujourd'hui l'appartement qu'il a fait retenir d'avance. Il y a longtemps que Rome n'a possédé une société d'élite plus nombreuse et plus distinguée !...

ALPHONSE BALLEYDIER.

Notre Correspondant Lyonnais nous adresse les lignes suivantes, en nous transmettant la deuxième de M. Alph : Balleydier.

Lyon le 23 avril 1850.

MON BIEN CHER MONSIEUR,

Je viens de recevoir à l'instant seulement la lettre que vous allez lire. Je déplore sincèrement qu'elle ne me soit pas parvenue plus tôt, parce que je l'aurais jointe à celle que j'ai mise à la poste avant-hier et vous l'auriez eue plus-tôt. Je ne diffère donc pas un seul instant de vous la transcrire, m'estimant très-heureux d'en avoir connaissance et jouissant d'avance du bonheur que vous éprouverez à la lecture de cette nouvelle lettre de ce bon M. Balleydier. Par lui, vous saurez des détails on ne peut plus exacts sur la bienheureuse rentrée du St. Père à Rome. Il fallait voir avant hier dimanche, comme toute la population religieuse de Lyon était dans la joie la plus vive ! Il fallait entendre les fulgurants ronflements de notre *grosse cloche*, ébranlée à grande volée pendant qu'on chantait le sublime *Te Deum* ! Oh ! pour mon compte, j'ai chanté à pleins poumons, tant j'étais heureux, et du fond de mon cœur j'ai grandement remercié Dieu du providentiel retour de notre bien aimé Pie IX à Rome. Et avec un grand orgueil patriotique je me disais : oui, c'est la catholique France, la fille ainée de l'église qui, par la grâce de Dieu et la valeur de ses soldats a replacé le Souverain Pontife sur son trône. Et avec quelle force de poumons j'aurais fait écho à ceux qui auraient crié : Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive la Religion ! Mais venons vite au fait, et laissons parler le cher M. Balleydier. M. L. M. C.

Rome, 12 avril 1850.

BIEN AIMÉS COMPATRIOTES,

Il est une heure ! les trompettes sonnent, le tambour bat, le pavé des rues retentit sourdement sous le bruit de l'artillerie qui passe. Nos bons, braves et beaux régiments français en grande tenue, tambours et musique en tête se rendent, les uns vers St. Jean de Latran, les autres vers les différents quartiers de la ville qu'ils doivent occuper sur le passage du Saint Père. Les troupes romaines, en grande tenue, prennent leurs positions sur les divers points qu'on leur a désignés. A cette heure le ciel est sombre et triste, comme pour faire contraste à la joie qui brille sur tous les visages. Une population immense ondule comme les flots de la mer, sur les places et dans les rues que le cortége pontifical doit parcourir. Quel malheur, s'écrie la foule, que notre beau ciel nous refuse aujourd'hui notre si beau soleil ! J'entends une voix près de moi qui dit : " Ce sont les sombres nuages qui cachent les plus éclatans rayons."

On ne rencontre nulle part ces hommes sinistres qui se montrent au jour des calamités publiques ; ils se sont cachés dans leurs repaires, ou bien ils ont mis un masque de fête sur leurs visages.

J'occupe sur la place St. Jean de Latran, une place d'élite qui me permettra de tout voir ; mon regard embrasse au loin la route d'Albano, sur laquelle tous les regards impatients, avides de revoir le père bien aimé, sont dirigés. Un escadron de dragons a de la peine à contenir la foule qui s'agglomère. Non loin de là, une batterie d'artillerie, attend l'heure solennelle de l'arrivée de Pie IX. Le général en chef, français, au milieu de son brillant et nombreux état major, stationne devant la porte principale de la première église du monde.

Quatre heures.—Un nuage de poussière s'élève au loin, un courrier à livrée rouge arrive au grand galop, un coup de canon se fait entendre : Vive Pie IX ! Ce cri retentit de toutes parts, l'artillerie tonne, chaque seconde est marquée par un coup de canon : Vive Pie IX ! Le Souverain Pontife descend de sa voiture de voyage, il touche du pied la terre qu'il revoit après 16 mois d'exil : tout son peuple est là qui l'aime et qui l'attend : Vive Pie IX ! Le corps diplomatique en grand costume, tous les membres de la municipalité romaine se précipitent au devant de lui et se prosternent à ses pieds pour les couvrir de baisers et de larmes : l'emotion du Souverain Pontife est extrême, sa main s'étend sur tous les fronts : il a retrouvé son peuple, le vrai peuple de Rome. Vive Pie IX !—Ce moment fut sublime.

Quatre heures et demie.—Le canon a cessé de tonner. La prière remplace les salves de réjouissance, les chants sacrés se mêlent à la prière. Pie IX, entouré de ses prêtres et de ses cardinaux, rend ses actions de grâces au Dieu qui le ramène au siége de ses illustres prédécesseurs. Après quelques minutes de recueillement, il sort de St. Jean de Latran, monte dans une voiture de cour et se remet en route pour St. Pierre.

Le cortége s'avance dans l'ordre que je vous ai indiqué avant-hier. Le général Baraguay-d'Hilliers, monté sur un magnifique cheval blanc, occupe la portière de droite ; le prince Altieri, colonel commandant la garde noble du Pape, garde la portière gauche.

Les rues sont sablées, couvertes de feuillages et de fleurs, toutes les maisons sont pavoisées, cent mille personnes échelonnées sur le passage du cortége font retentir les airs de leurs acclamations et se prosternent devant le Souverain Pontife. Le bruit du canon du chateau St. Ange se mêle au son de toutes les églises de Rome ; dans ce moment un brillant rayon de soleil illumine la ville entière. Heureux présage ! La tête du cortége arrive sur la place du Vatican ; de nouveaux cris de joie se font entendre, les dames agitent leurs mouchoirs, les troupes françaises rangées en bataille sur la place, mettent le genoux en terre et présentent les armes. Pie IX contemple avec une satisfaction visible les courageux enfans de France si braves, si vaillants, si bons et si disciplinés, et étend sa main pour les bénir.

Cinq heures.—Le clergé de St. Pierre reçoit le Souverain Pontife avec le cérémonial usité ; il le conduit processionnellement dans la vaste basilique. Les troupes françaises se trouvent encore là pour faire à genoux une double haie au Souverain Pontife. On entonne le *Te Deum* ! Pie IX rend de nouvelles actions de grâces à celui qu'il représente sur la terre, et par une porte latérale il se rend dans les appartemens qui lui ont été préparés au Vatican.

Neuf heures du soir.—La ville reine, la capitale du monde catholique a paré son front d'un immense diadème de feu. Chaque palais, chaque église, chaque maison, chaque fenêtre versent dans les rues d'immenses jets de flammes. Jamais illuminations plus belles n'ont célébré un plus beau jour : elles sont générales, unanimes : St. Pierre, le Capitole, le Mont-Pincius, la Trinité du Mont, le Buorgo, le Transtevère, les bords du Tibre, le Corso rivalisent d'éclat et de splendeur. Toute la population romaine, joyeuse et paisible, se promène ; les uniformes de nos soldats sont partout, car ils ont tous la permission de dix heures Une compagnie de grenadiers du 53e de ligne s'est écriée d'une voix de stentor : Vive Pie IX ! puis d'autres ont ajouté : Vive la France, c'est aujourd'hui sa fête ! Ces braves soldats ont raison, car le 12 avril 1850 est bien réellement un jour de fête pour notre belle France ! C'est le jour qu'elle recueille la récompense de son or et de son sang si généreusement versé ! Oui, vive Pie IX et vive la France ! voila deux noms qui seront glorieusement unis dans les pages de l'histoire.

Onze heures du soir.—Les bruits de la rue se taisent, la foule s'écoule paisiblement et avec ordre ; les illuminations s'éteignent ; dans quelque instants les signes extérieurs de cette belle journée seront effacés tous, excepté le souvenir qui restera à tout jamais gravé dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur d'assister au retour du généreux Pie IX.

13 *avril* 1850.—*Nouveaux détails.* Aujourd'hui que les esprits, reposés des émotions de la journée d'hier, se recueillent et repassent avec sang froid les diverses phases du retour du Souverain Pontife, ils retrouvent une foule de particularités très intéressantes. L'arrivée du Saint Père, son voyage, les hommages qu'il a reçus sur sa route forment le sujet detoutes les conversations. Entre autres faits, j'ai recueilli ceux ci à votre intention.

Le concours de romains à se porter au devant de Pie IX a été tel que les voitures de places ont été payées jusqu'à 120 francs pour sortir de la ville.

Hier matin, une centaine de soldats français ont voulu célébrer le retour du St. Père d'une manière digne de héros chrétiens et de lui, en s'approchant de la table sainte.

Le cri général et presque universel de la population a été une protestation contre les acclamations hypocrites qui du nom de Pie IX avaient fait autrefois un signe de ralliement révolutionnaire. On n'entendait partout que les cris de : *Vive le Pape ! Saint Père, la bénédiction* !

A Frosilone, cette ville si dévouée au St. Père et l'une de celles qui se sont montrées les plus fidèles au Souverain Pontife, l'empressement de la population à baiser les pieds et la trace des pas de Pie IX a été si grand que les troupes de l'escorte pontificale ont été rompues, et que le Saint Père s'est trouvé seul pendant cinq minutes au milieu de ces braves gens prosternés à ses genoux.

Dans un couvent de religieuses de la ville d'Anagni, une femme se jette en pleurant aux pieds de Pie IX. Les sanglots l'empêchent de parler, elle marait en proie au plus violent désespoir ; Pie IX la ranime et la console :—Calmez-vous, lui dit-il ; parlez, que désirez-vous ?

" Le pardon pour toute ma famille," répond cette pauvre femme. "Je suis la sœur de Sterbini." Sterbini ! s'écrie le Pape en la relevant, je prie Dieu tous les jours pour lui.

C'est l'ambassadeur d'Espagne, qui en sa qualité de doyen du corps diplomatique, a harangué le Saint Père à son entrée au Vatican. La réponse du St. Père est fort touchante et des plus flatteuses pour les représentants à Rome des puissances Européennes.

Quelques instants après le discours de M. Martinez de la Rosa, le général Baraguay, d'Hilliers s'est approché du St. Père, et lui a demandé la faveur de présenter à Sa Sainteté le corps des officiers français, afin de recevoir sa sainte bénédiction, pour eux et pour les soldats de la France.

En réponse au général qui n'avait fait que prevenir son désir, le Saint Père a immédiatement fixé le jour de la réception. Demain, dimanche, un *Te Deum* sera chanté solennellement dans toutes les églises de Rome. Le Saint Père dira sa messe dans la chapelle souterraine de St. Pierre.

ALPHONSE BALLEYDIER.

Voici en quels termes le journal officiel de Naples rapporte la séparation du pape et du roi des deux Siciles.

" A l'instant même où le Souverain Pontife, le roi et le duc de Calabre venaient de descendre de voiture, les deux princes se prosternèrent aux pieds de Sa Sainteté et les baisèrent avec respect. Alors le roi, toujours à genoux demanda au Pape sa bénédiction. " Oui répondit le St. Père, je vous bénis, je bénis votre famille, je bénis votre royaume, je bénis votre peuple ; les paroles me manquent pour vous exprimer ma reconnaissance de l'hospitalité que vous m'avez donnée."

" Je n'ai rien fait, répondit le roi, j'ai seulement rempli le devoir de chrétien." Oui, a repris le Pontife, d'une voix émue, votre affection a été grande et sincère." Puis il releva le roi, le pressa contre son cœur, l'embrassa affectueusement, et remonta dans sa voiture, où les princes de la famille royale, et toutes les personnes de la suite du roi vinrent lui baiser les pieds pour prendre congé."

☞ UN CANADIEN CATHOLIQUE, paraîtra dans notre prochaine feuille. *Un Curé de Compagne* est aussi nécessairement remis à vendredi.

☞ Nous traduisons avec bonheur la lettre suivante que nous recommendons particulièrement aux membres de la Société de Tempérance.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR.

Toronto, 8 *Mai* 1850.

MONSEIGNEUR,

Ayant appris que les amis du Rev. M. Chiniquy prennent des mesures pour le retirer de certains embarras pécuniaires dans lesquels il a été entrainé par suite de ses efforts dans la cause de la tempérance, le Gouverneur Général, désireux d'y contribuer aussi, transmet le mandat ci-inclus de £10 qu'il espère que Votre Seigneurie voudra bien faire parvenir à sa destination, comme une légère preuve de sa haute estime de M. Chiniquy, et de l'intérêt qu'il porte à ses efforts.

J'ai l'honneur d'être,
Monseigneur,
Votre très obéissant serviteur,
R. BRUCE.
Sec. Gour.

Sa Seigneurie,
l'Evêque de Montréal.

L'article suivant était à notre bureau depuis une couple de semaines, et l'insertion en a été différée faute de place.

M. L'EDITEUR,

Permettez-moi de faire usage de vos colonnes pour adresser quelques mots à l'occasion du *Witness* qui dans un article signé F. H. M. a essayé de réfuter les argumens de M. Brownson dans sa lecture sur l'Eglise considérée comme fait historique.

Je dirai donc à F. H. M. que ce n'est pas par de faux avancés, ni en citant mal la Bible ou par des personnalités qu'il faut espérer d'affaiblir les arguments de M. Brownson ; ce ne sera pas non plus par de simples assertions sans aucune preuve qu'il viendra à bout de nous convaincre de la vérité du protestantisme.

D'abord, F. H. M., vous dites que vous avez montré que M. Brownson n'avait pas réussi à prouver la nécessité d'une église enseignant infaillblement ; vous n'avez rien fait de semblable, monsieur, et vous n'en viendrez jamais à bout tant que vous ne prouverez pas d'abord que la *faillibilité* peut être un guide sûr pour montrer la voie du salut, ou que la raison humaine est capable de comprendre les mystères infinis de Dieu.

Vous assurez, sans pourtant essayer d'en donner la preuve, qu'il n'y a aucune trace dans la Bible de la doctrine de la présence réelle, de la confession auriculaire, de l'absolution par le prêtre, de l'extrême-onction, ou des autres dogmes de l'Eglise Catholique, tandis que, même dans la traduction de la Bible, dédiée au *très-haut et très puissant* Prince James, vous pourriez trouver plus que *des traces* de ces dogmes. St. Jean. vi 52. etc etc. St. Jacques. v. 14. 15. etc etc. St. Jean x. 23.

De plus, avec un égal mépris de l'histoire et de la vérité, vous avez la présomption d'affirmer que " *presqu'aucun article de la foi Romaine n'a été reçu sans des discussions longues et acerbes.*

Eh bien, je vous demanderai : avant Jean Scot qui écrivit au IXme siècle, où sont les " longues et acerbes discussions occasionnées par l'introduction de la croyance à la présence réelle", au sacrifice de la messe !

Quels conciles ont été convoqués pour discuter l'un ou l'autre de ces articles si importants de la foi Catholique " à leur première introduction" ? Vous savez, ou vous devriez savoir, que ces dogmes charactéristiques de l'Eglise Catholique n'ont donné lieu à aucune discussion " longue et acerbe" : sauf, dans des temps modernes, les attaques des hérétiques contre ces dogmes aussi anciens que le christianisme. Votre assertion est donc d'une ignorance grossière, ou d'une insigne malice.

C'est ainsi que vous citez un passage de la 1ère Epitre de St. Paul aux Corinthiens pour en conclure que, du temps même du Grand Apôtre, *les Eglises* n'étaient pas unies, tandis que vous savez fort bien que l'Apôtre ne fait pas allusion à des différences entre les *Eglises*, mais uniquement entre certains *individus* des chrétiens de Corintha.

La même malice délibérée, où la même ignorance vous accompagne dans la comparaison que vous établissez entre la moralité des pays catholiques et celle des pays protestants. Faut-il vous renvoyer aux statistiques officielles du crime horrible de l'infanticide, si commun dans la protestante Angleterre et surtout en Ecosse, qu'il a fallu un acte spécial du Parlement, au 18me siècle, pour apporter remède à ce crime presqu'inconcevable ? De pareilles infamies ne se sont jamais vues en Espagne, ni en Italie. Au milieu de cette masse d'erreurs et de mensonges dont votre article fourmille, il vous est pourtant échappé, à votre insu sans doute, une grande vérité : " *Le système de Rome* (le Catholicisme) *est merveilleusement adapté à la nature de l'homme.*"

Oui, le catholicisme est merveilleusement adapté à la nature de l'homme, non pas en flattant son orgueil, ou en faisant des concessions à ses passions, mais en enseignant à les vaincre. L'obligation de la confession est un puissant remède à l'orgueil, comme l'abstinence et le jeune un frein salutaire aux passions.

Quant au reproche que vous faites à M. Brownson d'avoir changé de religion, il tombe de lui-même ; car, si un pareil changement accompagné de fortes convictions et d'un zèle sincère, est une faute, l'Apôtre St. Paul lui même en serait coupable. Avant d'ôser entre en lice contre M. Brownson, vous eussiez bien fait de réfléchir sur ce ce passage de St Luc, XIV "*Aut quis rex iturus committere bellum adversùs alium regem, non sedens priùs cogitat, si possit cum decem millibus occurre ei, qui cum viginti millibus venit ad se ?*

UN LAÏQUE.

Tempérance.

A une assemblée nombreuse des amis de la Tempérance tenue dans la paroisse de St. Hyacinthe, le cinquième jour de Mai de l'an mil-huit-cent-cinquante, Messire Edouard Crevier Prêtre et Curé de la paroisse fut appelé à présider l'assemblée, monsieur Louis Taché prié d'agir comme secrétaire, et il a été unanimement résolu :

1° Que le vice de l'Intempérance est un des plus pernicieux pour la société en général et très funeste pour les familles dans les quelles il se trouve.

2° Que les causes les plus directes qui conduisent à l'Intempérance sont le trop grand nombre d'auberges et de maisons de commerce qui existent dans les villes et dans un certain nombre de campagnes où l'on vend, à petites mesures, des liqueurs enivrantes.

3° Que le nombre des maisons licenciées pour vendre de ces liqueurs devrait être très-restreint et le taux des licences augmenté.

4° Que des pénalités devraient être infligées aux personnes trouvées dans les auberges ou les chemins publics dans un état d'ivresse, et aux aubergistes qui auraient contribué à les enivrer.

5° Que les lois qui tendent à réprimer l'intempérance devraient offrir toutes les facilités possibles pour amener à conviction, devant les tribunaux compétents, les personnes qui les enfreignent.

6° Que cette assemblée approuve les amendemens recommandés par le comité nommé par l'assemblée législative de la province pour suggérer des mesures propres à remédier aux maux qui résultent de l'intempérance, à l'exception de la dix-septième suggestion contenue dans son rapport, croyant qu'il serait préférable de donner le droit d'accorder les licences d'auberges à une autorité locale composée des magistrats, des juges commissaires, des principaux officiers de milice, du curé ou ministre d'aucune croyance et des margillers de l'œuvre et fabrique, dans chaque paroisse respectivement.

7° Qu'un comité, composé de messire Edouard Crevier et de messieurs Thomas Bouthillier, André A. Papineau, Venant LeMaire St. Germain, Léonard Boivin, Louis A. Dessaulles et Louis Taché, soit chargé, au nom de cette assemblée, de dresser et faire signer une requête à la législature dans le sens de ces résolutions.

8° Qu'aussitôt cette requête signée, elle soit transmise à Thomas Bouthillier, Ecuier, membre du parlement pour le comté de St. Hyacinthe, afin qu'il s'en serve en parlement pour proposer ou seconder toutes mesures tendantes à réprimer l'intempérance.

9° Que les présentes résolutions soient publiées dans les journaux français de Montreal.

Signé E. CREVIER. C.
L. TACHÉ *Secrétaire*,

Pour vraie copie
L. TACHE *Secrétaire*.

N. B.—Nous sommes prié d'inviter les autres journaux français à reproduire les résolutions ci-dessus. R. M. R.

M. L'EDITEUR,

Je vois avec plaisir, que l'Eau Minérale de la source du Point-du-Jour, Paroisse de l'Assomption, analisée par M. HUNT, chimiste, et approuvée des docteurs, acquerra la vogue qu'elle mérite. Quant à moi, étant peut-être un des premiers qui aie parlé de cette eau sur les papiers publics, c'est-à-dire, en 1826, j'ai eu depuis ce tems occasion d'éprouver plusieurs autres Eaux Minérales ; et cependant j'ai toujours, cru devoir donner la préférence à celle du Point-du-Jour, en ayant fait l'expérience d'une manière toute particulière.

Hospice St. Joseph, 14 Mai, 1850.

JOS. M. BELLENGER PTRE.

M. l'Editeur de la *Minerve*, en faveur de son annonce, est prié de reproduire les lignes ci-dessus.

Nouvelles et Faits Divers.

Le 10 mai, il est tombé de la neige à gros flocons, à Québec, pendant plusieurs heures de suite.

Le *Canadien* est dans sa vingtième année d'existence. Le format en doit être agrandi sous peu de jours. La rédaction de cette feuille est sans contredit excellente, et le succès qu'elle obtient y répond pleinement.

—M. Olivier Fréchette, propriétaire intelligent de cette ville, ayant été désigné par les électeurs du Quartier St. Antoine pour les représenter dans le Conseil de ville, en remplacement de M. Bourret, a accepté cette candidature.

La semaine dernière un jeune homme entra dans la boutique de M. Alexander Murphy rue Notre Dame, et demanda du velours satiné. Il en choisit une pièce d'environ 30 verges et l'emporta sous prétexte de l'exhiber aux religieuses qui, disait-il, voulaient en faire l'acquisition, et sur la promesse qu'il fit à M. Murphy de revenir sans délai lui remettre l'article ou le prix qui en était demandé. M. Murphy attendit vainement son retour, et il est demeuré sans nouvelles du négociateur non plus que de la marchandaise.

L'*Echo de Panama* signale deux ou trois industries qui auraient notablement dévié de leur ligne. En premier lieu, c'est un avocat, ci-devant candidat à un siège dans le Congrès, et qui par un dégoût subit de la profession de Cujas, s'est fait boucher dans l'intérêt de ceux qui émigrent à la Californie. Le second un *lecteur* par état, qui a stoïquement abandonné les tréteaux académiques pour servir, en qualité de commis d'hôtel, la *roast-beef* et la *plum pudding* aux passans de Panama. Sur le dernier plan figure un membre *distingué* (c'est le terme du) clergé protestant, pour qui les hauts enseignements de la philanthropie et de la religion ont cessé d'être quelque chose, depuis qu'il se livre exclusivement à la spéculation sur les billets de passe, à raison de 100 dollars par jour. Ainsi va le monde ! dit à ce sujet le journal de Panama.

NAISSANCE.

A Toronto, le 1er., la Dame de M. L., F. Berthelot, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

En cette ville, hier matin, à l'église paroissiale, par Messire Truteau, vicaire-général et doyen du chapitre, T. J. J. Loranger, écr., Avocat de cette ville, à Delle. Sarah-Angélique Truteau, fille aînée de feu François Truteau, écr.

DECES.

Jeudi dernier, à St. Pierre, île d'Orléans, chez son frère curé de la paroisse, M. Maxime Tardif, prêtre, âgé de vingt neuf ans. Il appartenait à la Société d'une Messe, à la Caisse Ecclésiastique de St. Michel et à la Congrégation du petit séminaire de Québec.

LONGÉVITÉ.—*Décédé le 3 mai au presbytère de St. Hugues de Ramsay*, Mardock Hyacinthe Stuart, à l'âge avancé de 99 ans ans. Il n'aquit à Tain, ville du Nord de l'Ecosse, le printemps de l'an 1751. Son père se nommait Alexandre Stuart, d'abord officier dans les armées des Indes, puis agriculteur à Tain, sa mère Hélène Mathewson.

A l'âge de 22 ans il s'embarqua à Edimbourg pour le Canada. Débarqué à Québec en 1773, il y demeura huit ans comme commis dans un magazin en gros chez M. Andrew Cameron marchand de fer. Il fut ensuite deux ans employé avec les arpenteurs du gouvernement à l'arpentage des Townships de l'Est.

Depuis il fut successivement commis à Chambly, à St. Antoine chez feu M. Jacques Cartier, père, à St. Denis chez feu M. Guérant, marchand à St. Charles, où il bâtit la première maison du village *St. Charles* sur la Rivière Chambly.

Tombé dans l'infortune, il fut pendant plusieurs années instituteur à St. Denis et à St. Ours. Devenu incapable de gagner sa vie, il fut recueilli longtemps par feu M. le Colonel Jacques Cartier de St. Antoine. Depuis environ dix ans il erra de côté et d'autre, nourri par la charité de diverses personnes, qui l'accueillaient alternativement. Enfin courbé sous le poids des années, nu et sans asile, ayant laissé loin derrière lui cet âge, où l'homme est capable de se créer d'agréables sympathies, repoussé de porte en porte, ce pauvre Lazare centenaire vint en mars 1849 frapper à la porte du presbytère de St. Hugues de Ramsay. Le curé l'accueillit avec bonté, dans la pensée de lui donner asile à son tour *pendant quelque temps*. Et à une calamité publique il dut de finir ses jours sous le toit paternel qui venait de l'abriter. En effet sur ses entrefaites un cri de guerre provoquant des haines de races se fait entendre, la torche incendiaire est promenée par les rues de la cité de Montréal ; la maison du Parlement est brûlée, un noble Gouverneur Ecossais insulté par ses compatriotes parce qu'il veut maintenir sur un pied d'égalité les anciens colons du pays avec leurs frères nouveaux venus.

Dans le désir d'obtenir du Dieu de la paix, qui tient la clef des cœurs de voir se calmer ces cris sanguinaires et de voir revenir la paix au milieu de ses frères, le prêtre Philantrophe crut devoir faire sa petite offrande sur l'autel de la *patrie* et de la *Fraternité*... Car le prêtre lui aussi prêche la *Fraternité*, et la *vrai Fraternité, la fraternité d'action*. Aux yeux du prêtre tous les hommes sont frères. C'est pourquoi le curé de St. Hugues malgré la répugnance de ses commensaux se fit le père nourricier du *vieillard Ecossais* centenaire délaissé ! Environné de soins affectueux, fortifié par les sacrements de l'Eglise Catholique dans le sein de laquelle il était heureusement entré depuis trois ans il rendit, paisiblement son âme à son créateur dans les bras de son protecteur le 3 mai courant. Il était célibataire. *Requiescat in pace*.

(*Communiqué*)

A Boucherville, dimanche soir, à 7½ heures, à l'âge de 63 ans, Dame Marguerite-Amélie de Bleury, épouse de l'hon. Pierre De Boucherville.

A Ste. Elisabeth, le 6 ult. Louis, enfant de Sr. Pierre Piet Frenière, à l'âge de 3 ans.

A St. Cuthbert le 5 ult. après une maladie de dix ans supportée avec une patience héroïque et une résignation vraiment chrétienne, Dame Judith Désy épouse de Sr Joseph Riberdy, à l'âge avancée de 70.

Au même lieu le 10 ult. Sr. Nicholas Jacques à l'âge de 60..

Au même lieu le 4 ult. Sr. Alexis Brisset, à l'âge de 75 ans, après huit jours de maladie

Au même lieu, le 29 avril, Sr. Joseph Fafard Delorme, jr, à l'âge de 46 ans, après une maladie de trois mois, sincèrement regretté.

A St. Roch de l'Achigan, le 25 ult., Dame Zoé Dalpé *dite Pariseau, épouse de M. Jos. Terrien*, âgée de 23 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, et un grand nombre d'amis qui ne cesseront de la regretter.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Buffalo ; car, quand elles ont payé le passage jusqu'à Chicago, on les fait souvent attendre deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retardé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée à Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.

BUFFALO,

M. L'EDITEUR,—Voulez-vous bien mentionner dans les colonnes de votre journal que la plupart des passagers sur cette route qui viennent de Montréal, sont grossièrement trompés quand ils payent leur passage pour jusqu'à Chicago. Ils demeurent quelques fois ici deux jours attendant le steamer ; tandisque s'ils payaient leur passage seulement jusqu'à Buffalo, ils ne seraient pas retardés sur leur route, mais ils pourraient prendre le premier steamer qui laisserait le port.

Votre, etc
JOSEHP HOMIER.

10 mai 1850.

AVIS.

ON recevra d'ici au 15 mai prochain, au Presbytère du Sault-au-Récollet, des propositions pour une allonge, importail et deux tours à faire à l'Eglise de la dite Paroisse. Les devis et conditions seront expliqués au lieu susdit. Toutes lettres devront être envoyées, franc de port.